

# CORPORATE NEWS

Numéro 2 - Septembre 2016  
JAB 1920 Martigny

**Maternité et travail**  
Une situation win-win  
Page 1

**Prévoyance professionnelle**  
Retraite flexible  
Page 3

**Portrait d'entreprise**  
Deep Blue  
Page 4



Assuré. Là. Maintenant.

Une situation win-win

## Pour une grossesse au travail réussie

L'obligation légale faite aux employeurs d'adapter le poste de travail d'une collaboratrice enceinte est une réalité souvent méconnue. Depuis plus de deux ans, le Groupe Mutuel innove, avec son service Case Management qui comprend deux sages-femmes assurant le soutien et le suivi des femmes enceintes à leur place de travail. Cette prestation fait partie du programme CorporateCare pour les entreprises assurées au Groupe Mutuel. Une médiation à succès, à l'avantage de l'employeur et de l'employée.

Il est fréquent, souvent par commodité, que des incapacités de travail en lien avec des maternités sans cause pathologique soient annoncées à l'assureur au titre de la perte de gain maladie. Les indemnités journalières versées pour des arrêts de travail avant l'accouchement peuvent représenter jusqu'à un tiers du volume des prestations.

Fort de ce constat, le Groupe Mutuel a mis en place, depuis 2014, un suivi particulier de femmes enceintes à leur place de travail, par l'engagement de deux sages-femmes. But de la démarche: intervenir assez tôt pour, le cas échéant, favoriser le maintien en emploi en procédant à d'éventuelles adaptations (d'où la grossesse pathologique est évidemment exclue). Et par la mise en réseau des parties prenantes (collaboratrice, employeur, gynécologue) en proposant des solutions concrètes.

S'inscrivant en cela dans l'objectif win-win du case management en général, la situation profite aussi bien à la personne assurée qu'à l'employeur, lequel sait ce qu'il doit éventuellement mettre en place et peut attendre de sa collaboratrice. En effet, évaluer les possibilités et les limitations, mettre en place des plans de reprises encadrées, avec un suivi de la situation, permet un dialogue qui n'existe pas spontanément. Des solutions apparaissent alors naturellement.

Comme le relève Nicole Stadtmann, case manager sage-femme du Groupe Mutuel, «si la collaboratrice a une capacité de travailler pendant la grossesse, c'est là où j'ai mon rôle à jouer. J'évalue, avec l'employeur et la collaboratrice enceinte, ce qui est possible et réalisable, et nous réussissons en général à adapter la place de travail selon la loi en vigueur, compte tenu aussi des possibilités de l'employeur».

**«La sage-femme m'a mise en confiance et rassurée, elle a été à l'écoute des deux parties.»**

Découvrez le témoignage de la Brasserie Lipp sur la version eCorporateNews.

eCORPORATE NEWS

Scannez et découvrez la version digitale de votre journal



# Edito

Là, maintenant, une lecture roborative avec votre Corporate News bien sûr!

Le Groupe Mutuel est le partenaire sûr, efficace et moderne de l'assurance. Telle est la mission qui guide nos activités jour après jour pour répondre à vos attentes et vous offrir d'excellentes prestations de service. Au sommaire de ce Corporate News, le case management lors d'une maternité. Cet heureux événement ne doit pas rimer avec incapacité de travail. Nos case managers, sages-femmes, ont développé des compétences exclusives à ce propos qui sont à votre service. Profitez-en pour le bien-être de la future maman et de la productivité de votre entreprise. Merci à la Brasserie Lipp pour son témoignage. Le CorporateCare vous présente quant à lui nos outils de benchmarks en matière d'absentéisme. Comment puis-je me comparer en matière de taux de risque ou de distribution des absences par familles de pathologies? Là aussi, nous pouvons vous aider. Retraite anticipée ou réduction du taux d'activité? Une large place est laissée à un sujet qui nous concerne tous, la prévoyance professionnelle où le Groupe Mutuel vous apporte aussi ses compétences et sa sécurité. Une approche claire, transparente, sans frais cachés. Pour toutes vos solutions d'assurance, optez pour le bon partenaire, là, maintenant. Nous sommes heureux de vous servir!

Un souhait, une remarque?  
[mamuller@groupemutuel.ch](mailto:mamuller@groupemutuel.ch)  
Excellente lecture et merci de votre fidélité.

**Groupe Mutuel**  
Rue des Cèdres 5  
Case postale  
1919 Martigny

Nous sommes là pour vous,  
contactez-nous!



**Marc-André Müller**  
membre de la direction  
Responsable Key Account Management

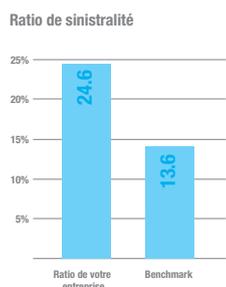
## CorporateCare & Benchmark

# Une situation win-win

Le programme CorporateCare offre une gestion proactive de chaque incapacité de travail et un support de mise en place de solutions de gestion des absences. Pour en renforcer l'efficacité, 2 outils d'analyse des incapacités de travail très prisés par les entreprises vous sont proposés:

### Outil 1: Benchmark CorporateCare

Source: données issues de notre portefeuille clientèle entreprise. Cet outil permet de comparer votre ratio de sinistralité avec la moyenne du portefeuille clients du Groupe Mutuel, aux mêmes conditions de délai d'attente, couverture, classe de risque, etc...

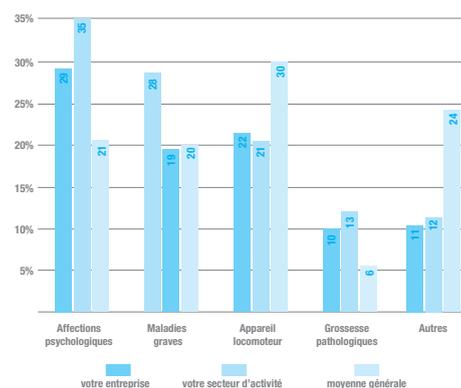


### Outil 2: Distribution des prestations par familles de diagnostic

Source: données issues de notre portefeuille clientèle entreprise. Cet outil permet l'analyse des prestations payées pour les incapacités de travail réparties parmi cinq familles-clés de diagnostics.

Les détails de ces 2 analyses et graphiques sont accessibles via le lien suivant sur votre version électronique du Corporate News:

[www.groupemutuel.ch/fr/corporatenews](http://www.groupemutuel.ch/fr/corporatenews)



## Révision LAA

# Révision de nos CGA accidents LAA et LAAC au 1<sup>er</sup> janvier 2017!

Après l'augmentation du gain maximum assuré LAA au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à Fr. 148'200.-, entrera vraisemblablement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la révision de la LAA. Ajustement des rentes à l'âge de la retraite, clarification de la liste des lésions corporelles assimilées à un accident ou de certaines entreprises assujetties à la Suva ou non (optique, bijouterie, magasins de sports, etc., entreprises de vente sans activité de production, article 66, alinéa 1, lettre e LAA) sont notamment au menu de cette révision. Nous y reviendrons plus en détail dans notre prochain numéro. Pour notre part, cette révision coïncidera avec la mise à jour des dispositions générales applicables à la LAA et à la révision de conditions d'assurance complémentaire à la LAA qui seront disponibles prochainement sous:

[www.groupemutuel.ch/cgalaa](http://www.groupemutuel.ch/cgalaa)

# Retraite flexible: Quand prenez-vous votre retraite?

Il y a maintenant quelques années, la retraite anticipée était l'unique solution, un rêve pour les assurés du 2<sup>e</sup> pilier. Aujourd'hui, un départ par étapes ou une retraite différée sont des modèles accessibles et proposés par les fondations de prévoyance du Groupe Mutuel.

## L'augmentation de l'âge de la retraite est-elle inéluctable?

Si l'augmentation de l'âge de la retraite représente une sérieuse hypothèse à considérer par nos politiques ces prochaines années, nous favoriserions plutôt une flexibilisation des retraites, de manière à ce que chacun puisse opter pour la solution la mieux adaptée à sa situation personnelle. Cette approche se reflète déjà dans notre règlement de prévoyance qui offre toutes les bonnes options pour une retraite planifiée de manière progressive et individuelle.

## Mais comment faire pour flexibiliser sa retraite?

Un assuré peut, par exemple, prévoir de réduire son taux d'activité avant l'âge de 65 ans, mais aussi de conserver une activité partielle au-delà de cette limite officielle, et ceci en maintenant tout ou partie de ses avoirs dans le 2<sup>e</sup> pilier jusqu'au départ définitif à la retraite. Cette approche est non seulement en phase avec les modes de vie modernes, mais elle peut offrir quelques avantages fiscaux.

## Réduire son temps de travail tout en conservant sa prévoyance vieillesse, réalité ou utopie?

Notre règlement de prévoyance prévoit, pour les assurés ayant atteint l'âge de 58 ans et dont le salaire diminue au plus de moitié, le maintien possible de la couverture de prévoyance jusqu'à l'âge terme. Réduire son horaire de travail et préserver son 2<sup>e</sup> pilier n'est ainsi plus une utopie.

## Les chemins tout tracés ne sont pas faits pour tous!

Le besoin de se retirer du monde du travail est très répandu et tend à s'accroître. La retraite flexible est tout à fait adaptée aux besoins d'une autre génération, celle des entrepreneurs actifs et des salariés expérimentés désireux de transmettre leur expérience et leur savoir-faire professionnel, cette génération qui rechigne à prendre sa retraite. Lors du prolongement de l'activité professionnelle, la retraite peut être reportée jusqu'à 70 ans. Durant toute cette période de différé, la possibilité est offerte soit de percevoir les prestations de vieillesse en plus du salaire, soit de différer totalement ou partiellement le droit aux prestations, en continuant ou non de verser des cotisations et d'améliorer ainsi ses prestations futures. Avant l'âge ordinaire de la retraite, les taux de conversion du capital en rente sont réduits. A l'inverse, en cas d'ajournement, les taux de conversion augmentent.

## Après des fondations administrées par le Groupe Mutuel, les dispositions réglementaires se résument comme suit:

Retraite ordinaire à l'âge terme

- Âge terme: 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes
- Versement de l'avoir de vieillesse sous forme de rente ou de capital

Retraite anticipée

- Dès l'âge de 58 ans
- Versement de l'avoir de vieillesse sous forme de rente ou de capital

Retraite anticipée partielle

- Dès l'âge de 58 ans
- Le degré d'activité doit être diminué d'au moins 20% par année civile et ne peut plus être augmenté

Maintien de la prévoyance au niveau du dernier salaire

- Dès l'âge de 58 ans
- Diminution du salaire de 50% au maximum
- Suppression de la parité des cotisations

Retraite différée

- Dès l'âge terme ordinaire et jusqu'à 70 ans
- Prolongement des rapports de travail
- Possibilité de continuer de verser des cotisations (employeur et employé)

## Profitez-en!

Votre contact:

Groupe Mutuel  
Jacky Balet  
Rue des Cèdres 5  
Case postale  
1919 Martigny  
Tél. 058 758 37 23  
jbalet@groupemutuel.ch



09:21

Vous lisez le Corporate News.

**Là maintenant,**

avec un degré de couverture de 118,1%  
vous êtes heureux de constater que votre  
prévoyance est en lieu sûr.

## Groupe Mutuel

Plusieurs assurances,  
un même interlocuteur

Santé<sup>®</sup>

Vie<sup>®</sup>

Patrimoine<sup>®</sup>

Entreprise<sup>®</sup>



Assurances  
Versicherungen  
Assicurazioni

Assuré. Là. Maintenant.

Les assureurs membres du Groupe Mutuel

Deep Blue SA

# La high-tech sauve des vies



## Groupe Mutuel Prévoyance: prévoyance vieillesse solide

Depuis plus de 10 ans, les cadres et collaborateurs de Deep Blue SA ainsi que des sociétés précurseuses sont assurés auprès du Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) pour leur deuxième pilier. «Nous y sommes appréciés en tant que client», déclare Heinz Ruchti, président et CEO de Deep Blue SA. «L'encadrement est personnel, rapide et efficace. Bien qu'il y ait peu à régler dans notre PME pendant l'année, les contacts sont constants et positifs.»

Autre aspect important de la collaboration avec le Groupe Mutuel Prévoyance: la qualité de sa politique de placement. «Nous nous sentons en sécurité chez vous, car les capitaux sont très bien gérés. C'est unique en Suisse que les assurés participent dans cette mesure au succès des placements», souligne Heinz Ruchti.

De l'avis du président et CEO, trois facteurs parlent en faveur du fait que le Groupe Mutuel Prévoyance demeure son premier choix pour la prévoyance professionnelle:

1. un partenaire idéal pour les PME grâce au suivi optimal
2. la sécurité et la stabilité, car les avoirs de vieillesse sont très bien gérés
3. la générosité envers les assurés qui se traduit par une bonne rémunération des avoirs de vieillesse.

**Créé par Deep Blue SA, le bracelet anti-noyade BlueFox ST1 est un nouveau système qui peut sauver la vie des nageurs et des non-nageurs. Depuis des décennies, l'entreprise Deep Blue SA consacre toute son énergie au développement de systèmes de sécurité fabriqués en Suisse.**

Basée à Hallwil, cette entreprise suisse de haute technologie, spécialisée dans la technique sous-marine et la sécurité des piscines, a présenté récemment l'une de ses innovations: le bracelet anti-noyade avec alarme électronique, BlueFox ST1. Unique en son genre et protégé par un brevet valable dans le monde entier, ce bracelet mise sur le «Swissness» et porte le label «Swiss Made».

### Du plaisir dans l'eau, mais sans risque

Lorsque vous êtes dans l'eau ou à la surface de l'eau, les risques encourus sont souvent sous-estimés. Selon une statistique du bpa, chaque année, en Suisse, plus de 40 personnes meurent des suites d'une noyade. L'imprudence, l'exubérance, mais aussi le froid et le vent dans les eaux libres peuvent avoir des effets catastrophiques. Il ne suffit pas de bien savoir nager – lorsque vous nagez, vos réserves d'énergie, votre santé et votre motivation doivent aussi être au top. Mais que faire si vous n'arrivez plus à vous maintenir au-dessus de l'eau?

### Attention rapide en cas d'urgence

«La plupart du temps, les accidents dus à une noyade surviennent sans bruit, de manière invisible et, trop souvent, on s'en rend compte beaucoup trop tard», telles furent les réflexions des inventeurs de Deep Blue. En cas d'urgence, un appareil efficace devrait donc attirer à temps l'attention des personnes présentes à proximité de celui qui est en train de se noyer, permettant ainsi un sauvetage précoce. Les spécialistes ont donc combiné ces fonctions dans un système semblable à une montre. Certes, on ne peut pas lire l'heure en

consultant ce bracelet. Et pourtant, la précision à la seconde près joue un rôle important pour le Blue Fox ST1. Un mini-ordinateur high-tech qui surveille en permanence la profondeur est en effet caché dans ce bracelet électronique de sécurité.

### Une sirène de 100 décibels

Si le nageur reste sous l'eau plus longtemps qu'un certain laps de temps prescrit, à une profondeur bien définie, une capsule liée à un ballon se détache du bracelet et remonte à la surface, où une sirène contenue dans ce ballon est activée. Impossible pour les gens dans les environs de ne pas entendre le son de la sirène qui s'élève à 100 décibels (soit un niveau proche de celui d'une tronçonneuse). Le mini-ordinateur reste au poignet et, grâce à sa lumière LED très forte, éclaire la zone proche du nageur, même dans les eaux troubles. Ainsi, des maîtres-nageurs, des entraîneurs, des accompagnants ou toute personne à proximité peuvent réagir immédiatement et sauver la personne en danger.

### Un sentiment de sécurité

Grâce à ce bracelet anti-noyade, vous vous sentez plus en sécurité dans l'eau sans être entravé par des bouées, des ceintures ou d'autres accessoires. Le BlueFox ST1 n'est pas réservé aux sportifs, mais a été conçu pour répondre aux besoins de n'importe quel groupe d'âge, des petits enfants aux seniors. Et bien sûr aussi pour des personnes se retrouvant dans l'eau malgré elles!

### Pour en savoir plus sur le BlueFox ST1:

[www.bluefox-swiss.com](http://www.bluefox-swiss.com)

### Pour en savoir plus sur les systèmes de sécurité pour piscines:

[www.bluefox-poolsafety.com](http://www.bluefox-poolsafety.com)